

# Plan Paysages Cheminement



© P.Gisselbrecht - Metz Métropole

**2014 - 2021**

Béatrice GILET - Atelier ANEB - 06/04/2021

# SOMMAIRE

Introduction



L'approche paysagère



Le diagnostic Plan Paysages



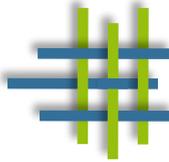
Les OQP



Le programmes d'actions



La mise en œuvre des actions



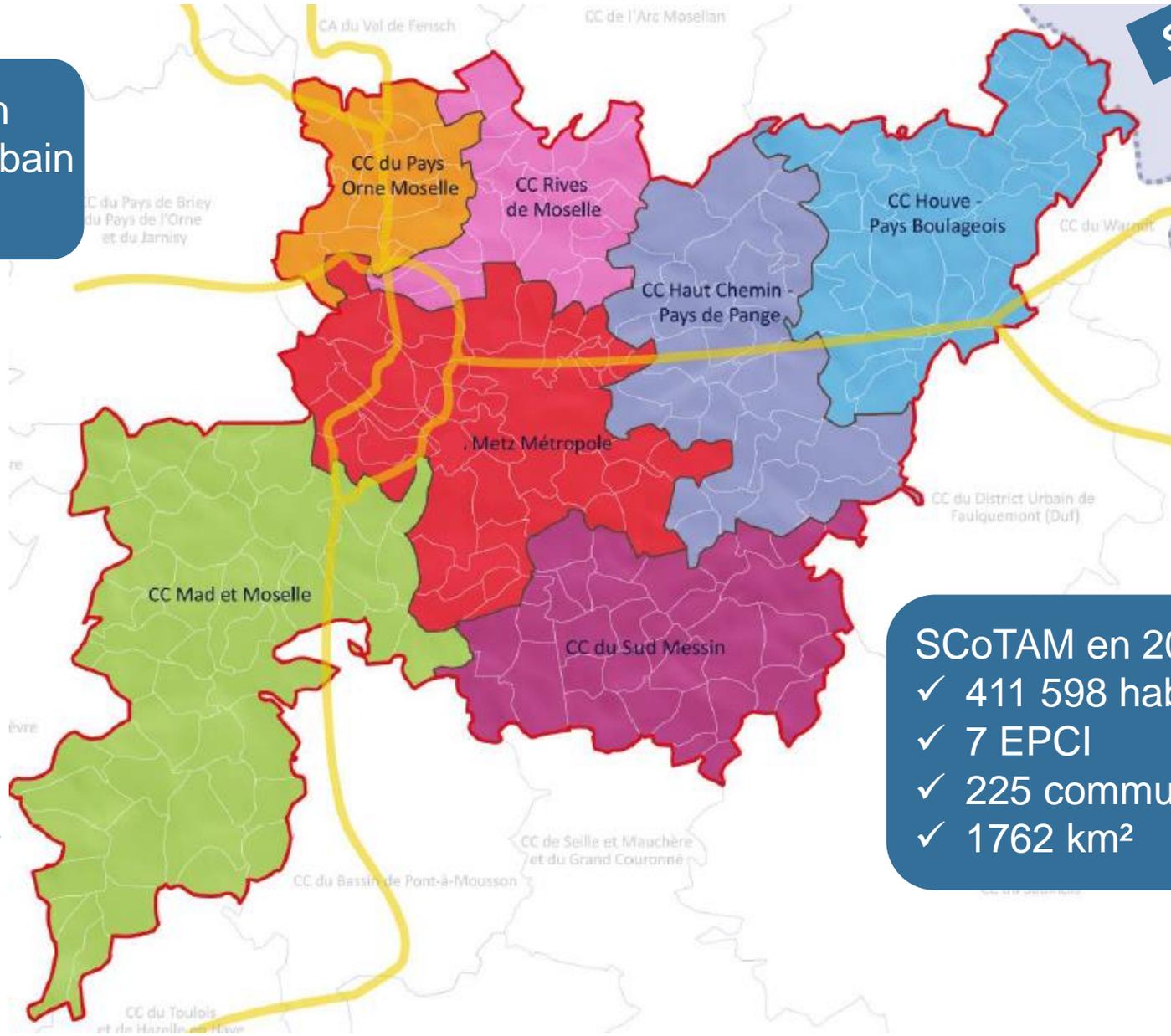
# INTRODUCTION



# Le territoire

Urbain  
Périurbain  
Rural

Sarre



SCoTAM en 2017

- ✓ 411 598 hab.
- ✓ 7 EPCI
- ✓ 225 communes
- ✓ 1762 km<sup>2</sup>

Meuse



# La structure porteuse

## Le Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM



Un syndicat mixte « fermé » comprenant  
une équipe élue

une équipe technique  
et administrative

60 élus membres

- ✓ 1 Président
- ✓ 6 Vice-Présidents
- ✓ 53 Délégués
- ✓ MM = 1/2 sièges

6 agents – 5 ETP (2021)

- ✓ DGS
- ✓ Administratif et financier
- ✓ Ressource Humaine
- ✓ Concertation et communication
- ✓ Urbanisme - Habitat - Mobilité
- ✓ Plan Paysages & TransitionS



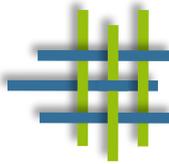
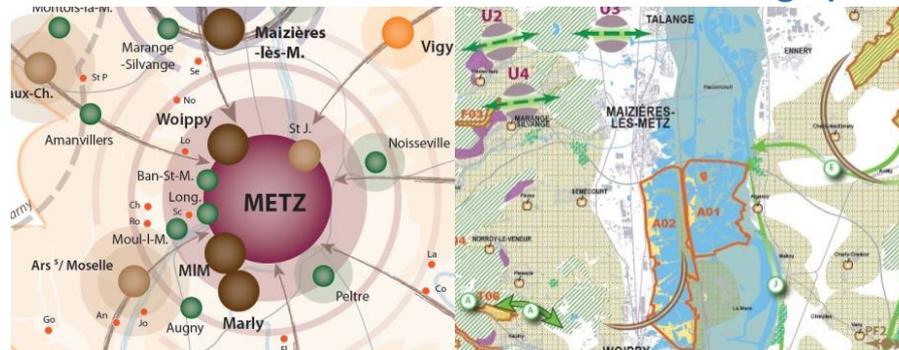
# Le document SCoTAM

## Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine

- ✓ Un document de planification transversale, catégorie **DOCUMENT D'URBANISME**
- ✓ Approuvé le 20 novembre 2014
- ✓ Basé sur deux armatures complémentaires :



### Armature urbaine Armature écologique



# La démarche d'animation territoriale

*Tous partenaires pour aménager le territoire avec pertinence*



# L'APPROCHE PAYSAGÈRE

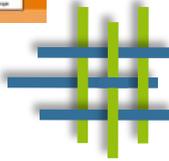
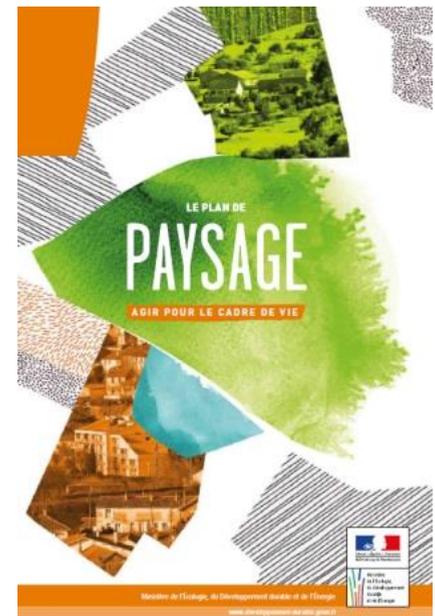


# Les paysages dans le SCoTAM en 2014



# 2015 à 2017

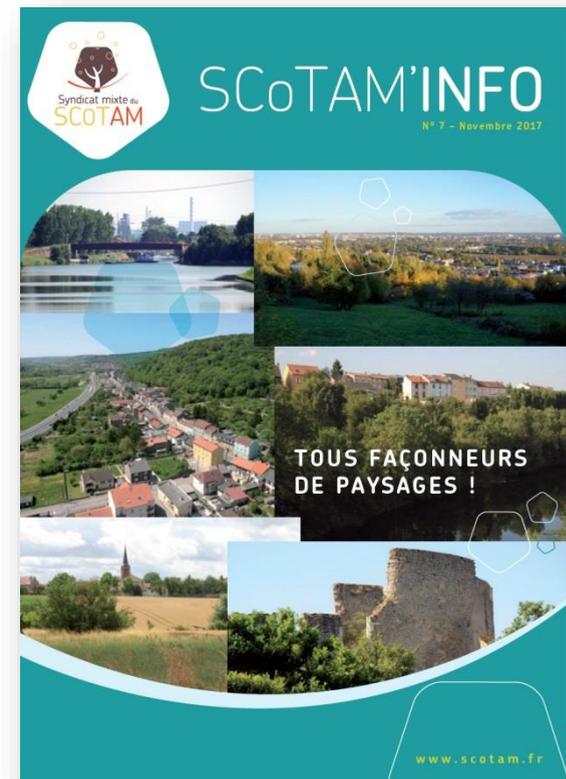
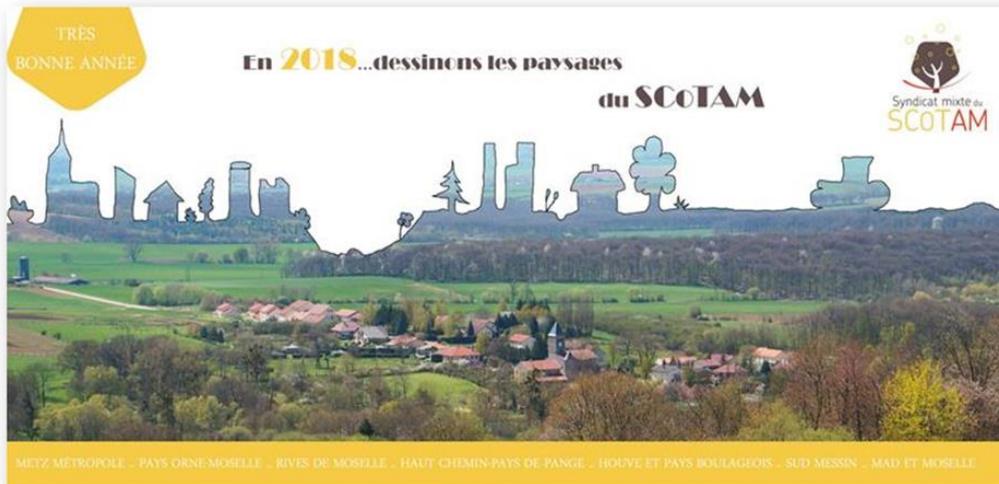
- ✓ **Acculturation** des équipes techniques et élues à la question paysagère
- ✓ **Construction** du projet « Paysages » du Syndicat mixte
- ✓ Candidature à l'**appel à projets** national *Plans de Paysages*
- ✓ **Articulation des calendriers** Plan Paysages et Révision du SCoTAM (suite à l'extension de son périmètre)



# Le projet du Syndicat mixte du SCoTAM

## 1 ambition générale

- ❑ Développer une culture des paysages
  - >> Animation et concertation



# Le projet du Syndicat mixte du SCoTAM

## 2 axes de travail



Aménager les territoires en ménageant les paysages : une preuve de sagesse

### ❑ Planification règlementaire

Comment mieux intégrer les paysages dans le SCoT et les documents de planification d'échelle plus locale (PLU<sub>(i)</sub>, cartes communales, etc.) ?

### ❑ Sensibilisation

Quels principes d'aménagement contribuant à l'atteinte des Objectifs de Qualité Paysagère retenir ?

Comment les diffuser auprès des partenaires infra & supra SCoT en dehors des procédures règlementaires liées à l'urbanisme ?



# Le projet du Syndicat mixte du SCoTAM

## 3 enjeux cibles

### ❑ Redynamisation des friches

>> industrielles, militaires, urbaines, coteaux

### ❑ Adaptation aux changements

>> climat, risques

### ❑ Lisibilité du territoire

>> entrées/traversées de villes/villages, franges d'urbanisation, implantations commerciales



# Juillet 2017



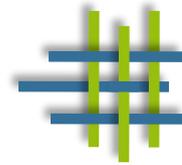
Le projet « ***Pensons et dessinons les paysages du SCoTAM : agir pour l'identité et l'attractivité du territoire*** » est lauréat de l'appel à projets Plans de Paysage du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.



Agir pour  
l'identité et  
l'attractivité de  
nos territoires.



Syndicat mixte du  
**SCoTAM**

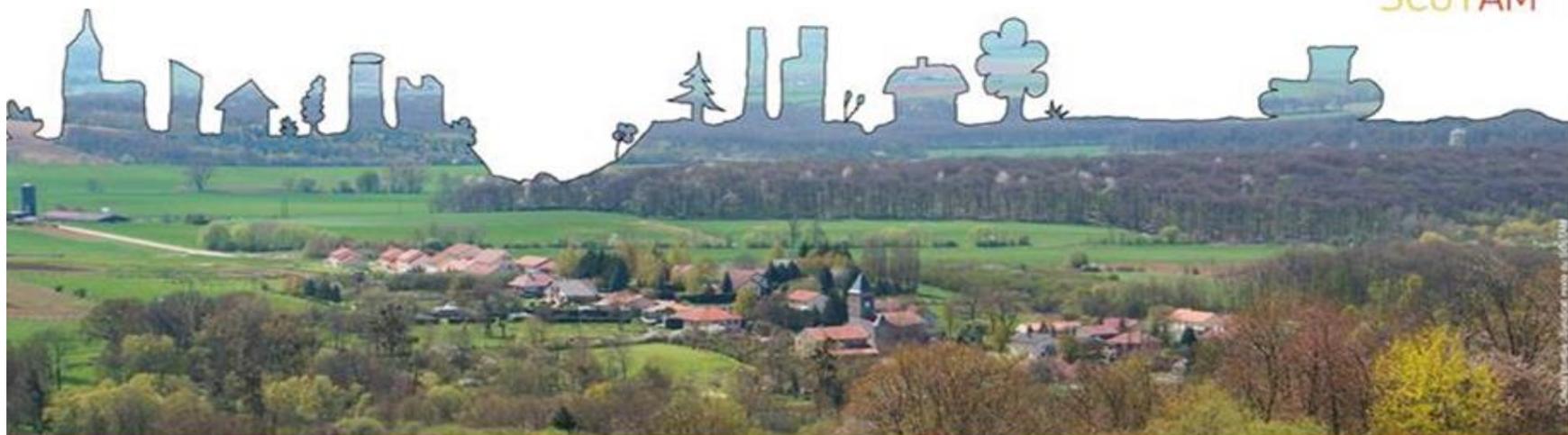


# Août 2017 à mai 2018

- ✓ Affinage du projet
- ✓ Rédaction CCTP & cie
- ✓ Constitution dossiers de subvention
- ✓ Lancement marché public
- ✓ Audition
- ✓ Négociation
- ✓ Attribution du marché

En **2018**...dessinons les paysages

du **SCOTAM**



# Juin 2018

Réunion de démarrage des travaux avec l'équipe de maîtrise d'ouvrage, objectifs :

« Faire du Plan Paysages un outil pour assurer le renouveau du territoire tout en respectant son identité et en se préparant aux changements futurs »



« Développer une approche pédagogique mettant l'accent sur l'urbanisme et les outils numériques »



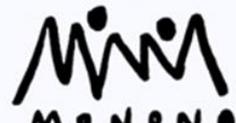
# Une équipe pluridisciplinaire Une méthodologie à co-construire

omnibus

RoumetGuïtel

URBANISTES • PAYSAGISTES

ALPHAVILLE

  
MONONO  
TERRITOIRES  
EN RECITS

# LE DIAGNOSTIC PLAN PAYSAGES



# ARPENTAGE DES 7 EPCI

- ✓ Eté 2018
- ✓ 1 journée par EPCI
- ✓ Syndicat mixte du SCoTAM
- ✓ Prestataires Plan Paysages
- ✓ Elus et agents référents de l'EPCI concerné



# AUDITIONS D'ACTEURS LOCAUX

- ✓ 4 groupes d'acteurs distincts répartis sur 4 demi-journées en septembre 2018



# ATELIERS DE TRAVAIL

✓ 2 séries de 3 journées - septembre à novembre 2018

**Série 1 = Amorcer**      **Série 2 = Approfondir**

soit 2 ateliers par enjeu cible



Elus, agents, acteurs locaux



# APEROScOT

✓ 2 vendredis soirs en novembre - grand public

ENTRÉE GRATUITE

OUVERT À TOUS

APEROScOT

**“FABRIQUONS  
LES PAYSAGES DE DEMAIN”**

Vendredi 9 novembre 2018 à 18h  
Espace Ethis - Place des Fêtes, 57680 Corny-sur-Moselle

2 dates  
au choix

Vendredi 23 novembre 2018 à 18h  
Complexe Isabelle Wendling - route de Bouzonville, 57220 Boulay-Moselle

Syndicat mixte du  
**SCOTAM**

**AGURAM**  
AGENCE D'URBANISME  
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

----- ENTRÉE GRATUITE -----

Map labels: Pays Orne-Moselle, Rives de Moselle, Haute Moselle, Metz Métropole, Haut Choin Pays de Pangé, Sud Meuse, Nord et Moselle, Houtre Pays Boulageois

Première révision du SCOTAM

**.....  
AU PROGRAMME**

Pensons et fabriquons les paysages de demain  
*Animation Omnisbus & cie*

Quels effets du changement climatique sur nos paysages ?  
*Conférence-débat agence de l'eau Rhin-Meuse*

Construisons ensemble notre territoire de demain !  
J'habite, je travaille, je consomme, je me déplace : quels enjeux, quelles perspectives ?  
*Atelier apéro-débat  
Animation AGURAM*

Inscription recommandée - 03.87.39.71.63 - [contact@scotam.fr](mailto:contact@scotam.fr)

Site internet : [www.scotam.fr](http://www.scotam.fr)



# APEROSCoT



N° 700  
jeudi 8 au mercredi 14 novembre 2018  
Page 19  
924 mots

METROPOLE / CADRE DE VIE



## Ils veulent mesurer le paysage, cette donnée floue

Thierry FEDRIGO



Comment faire évoluer le paysage proprement, sans le figer et le réduire à une carte postale ? C'est la question à laquelle se propose de répondre le « Plan paysage » lancé par les collectivités. Photo Kari

### La fabrique des paysages

Habitats, zones d'activité, champs et forêts... D'une infinie diversité, nos horizons ne cessent d'évoluer. Avec le temps, les saisons, au rythme des nouvelles constructions. Que doit-on préserver ? Embellir ? Modifier sans regretter ? Cet éventail de questions aussi large que fondamental pour l'avenir de notre territoire, le syndicat mixte du scotam a choisi de se les poser à travers l'élaboration d'un « plan paysage » destiné à mieux voir, pour mieux aménager.

A force de passer devant, « il y a des paysages que l'on ne voit plus et que nous devrions préserver ». L'habitude aveugle. Qu'on le veuille ou non, faire le même trajet matin et soir pour se rendre au travail altère chaque jour un peu plus notre vision. S'accrocher aux détails pour briser la monotonie, c'est aussi oublier un peu la vue d'ensemble. Et vice-versa. « Un territoire que l'on voit tous les jours, il faut parfois apprendre à le regarder », confie Henri Hasser, président du SCoTAM, le syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de l'Agglomération Messine.

pas des inquisiteurs, mais des incitateurs. Nos avis sont généralement suivis. Faire sortir de terre un nouveau quartier sans se soucier de son voisin, c'est terminé. Tout le monde a bien compris que nous devons travailler dans le même sens. »



Henri hasser, président du SCoTAM et maire du Ban-Saint-Martin.

tiée par le ministère de l'Environnement l'an dernier.

### Questions de points de vue

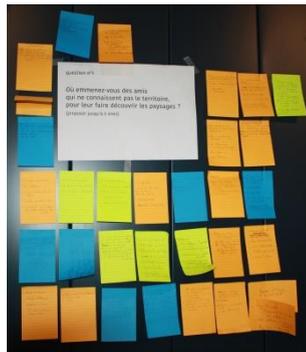
Depuis juin 2018, un groupement de paysagistes et géographes travaille à l'élaboration d'un vaste schéma articulé autour de trois axes : la redynamisation des friches, l'adaptation au changement climatique (en tenant compte des risques de sécheresse ou d'inondation, etc) et la lisibilité du territoire (avec un intérêt marqué sur les entrées de ville par exemple). « Nous sommes en phase de diagnostic.

## Vous êtes invités

Dans l'optique de la nouvelle révision du SCoT et de l'élaboration du *plan paysage*, le SCoTAM organise deux réunions publiques et in-vite chacun à donner son point de vue pour « fabriquer les paysages de demain ». Le vendredi 9 novembre à 18h, à l'espace Ethis de Corny-sur-Moselle. Et le 23 novembre à 18h au complexe Isabelle Wendling, à Boulay.



# APERO'SCoT





# LES OQP

## *Objectifs de Qualité Paysagère*



# EN ROUTE VERS LES OQP !

## ❑ Les Objectifs de Qualité Paysagère dans les documents d'urbanisme :

- ✓ Introduits par la Loi *pour l'accès au logement et un urbanisme rénové* (mars 2014)
- ✓ Confortés et définis par la Loi *pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages* (août 2016)



Art. L. 350-1 C.

« Les Objectifs de Qualité Paysagère désignent les orientations visant à conserver, à accompagner les évolutions ou à engendrer des transformations des structures paysagères, permettant de garantir la qualité et la diversité des paysages à l'échelle nationale »

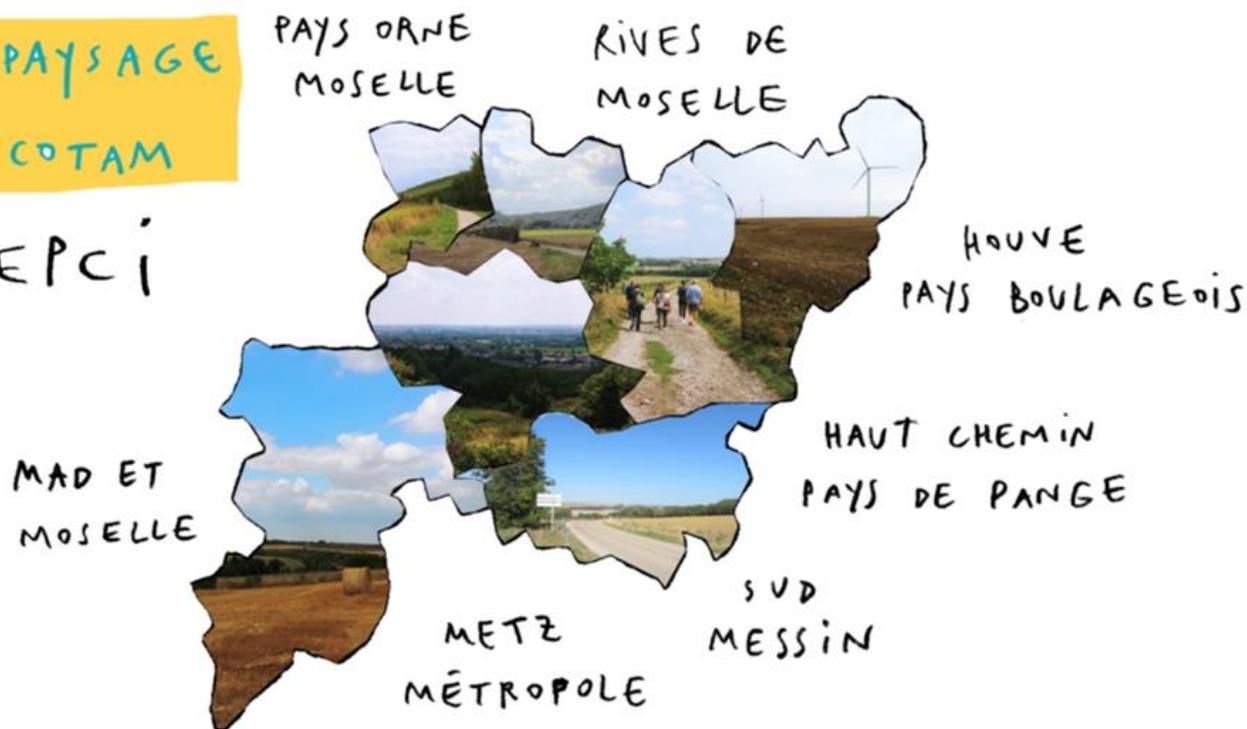
# EN ROUTE VERS LES OQP !

□ Le choix du Syndicat mixte du SCoTAM pour une déclinaison optimale sur le territoire = 3 niveaux d'OQP

- ✓ Les OQP-PADD
- ✓ Les OQP-DOO
- ✓ Les OQP-Complémentaires

PLAN PAYSAGE  
DU SCOTAM

7 EPCI



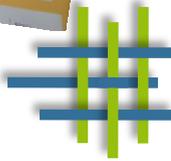
# ATELIERS DE TRAVAIL

- ✓ Élus et partenaires se sont retrouvés :
  - le 12/03/2019 : atelier de définition des OQP
  - et le 25/04/2019 : atelier d'approfondissement et de formulation



# RESTITUTION DES OQP

- ✓ Le 1<sup>er</sup> juillet 2019 : une occasion de partager les travaux et de peaufiner une dernière fois la formulation des OQP



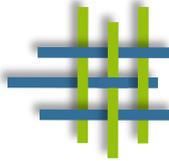
# EXPO'SCoT

- ✓ Le 18 octobre 2019 : Exposition « Objectifs 2032 » en partenariat avec l'Université de Lorraine



10 panneaux d'exposition réalisés par les étudiants du Master Droit de l'Urbanisme et de la Construction (DUC)

Autour desquels ils ont échangé avec le public et recueilli leur avis et propositions sur l'avenir du territoire



# LE PROGRAMME D' ACTIONS



# ATELIERS DE TRAVAIL

- ✓ 2 ateliers programmés les 22/10 et 03/12 2019
- ✓ A distance et en présentiel

## Questionnaire en ligne

Plan Paysages SCoTAM – Programme d'actions

Alimentons les 9 fiches actions en cours de construction :



Suivant

L'ÉQUIPE DU PLAN PAYSAGES DU SCoTAM  
A LE PLAISIR DE VOUS INVITER

**MARDI 3 DÉCEMBRE**  
de 9H à 12H

**ATELIER**  
PROGRAMME D' ACTIONS  
(AGIR POUR LA QUALITÉ DE VOS TERRITOIRES)

AU CLOÎTRE DES  
RÉCOLLETS (METZ)  
SALLE GRAND GRENIER

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS  
03 87 39 82 22 - bgilet@metzmetropole.fr



# ATELIERS DE TRAVAIL

✓ Co-construction de 10 fiches actions



adaptabilité lisières  
urbain traversée  
conception agricole  
changement arbre ville eau  
pluviale entrée village communication  
pépites forêt frichefrange  
aménagement lisibilité redynamisation  
déplacements gestion



# RESTITUTION

- ✓ Le 06 février 2020 :
  - présentation et validation du programme d'actions
  - présentation de l'articulation avec le Plan Paysages des Côtes de Moselle de Metz Métropole

**Deux Plans Paysages en synergie**

Metz Métropole, Harmony Park, 11 boulevard Solidarité à Metz, Salle Metz Métropole  
6 février 2020, accueil à 13h45

**Point 1**  
14h00 → 16h00

**Point 2**  
16h15 → 18h00

Comité de Pilotage Plan Paysages des Côtes de Moselle  
Présentation et validation du diagnostic

Pause gourmande

Comité de Pilotage Plan Paysages du SCoTAM  
Présentation et validation du programme d'actions

Metz Métropole logo and SCoTAM logo.

## Plan Paysages SCoTAM & Plan Paysages Côtes de Moselle

Une articulation dans le temps



# LES 10 FICHES ACTIONS

- 01 : **L'eau** : un atout pour aménager l'espace public, une ressource à préserver
- 02 : **L'arbre** : un atout pour aménager l'espace public autrement, un atout aussi dans les champs
- 03 : Vous avez dit « **démarche paysagère** » ?
- 04 : Ménager **les entrées de villes et de villages.**
- 05 : Recomposer l'espace pour réduire **l'emprise de la voiture**
- 06 : Valoriser **les pépites** : révéler et gérer sur le long terme
- 07 : Révéler **l'esprit des lieux** : de l'ordinaire au récit
- 08 : **La forêt for rêver**
- 09 : Faire de **la friche** un lieu accueillant
- 10 : **Mettre en œuvre** le Plan Paysages

LE PROGRAMME D' ACTIONS



# LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS



# UNE STRATEGIE PAYSAGÈRE POUR LE SCoTAM

- ✓ Identification des enjeux paysagers du territoire et transcription dans le **Rapport de Présentation** du SCoTAM
- ✓ Intégration de 6 grands Objectifs de Qualité Paysagère dans le **PADD**, accompagnés par une approche paysagère transversale tout au long du PADD
- ✓ Déclinaison de 14 cibles paysagères dans le DOO, accompagnées par une approche paysagère transversale tout au long du **DOO**

## 03 STRATÉGIE PAYSAGÈRE

### 1/ L'insertion des projets dans leur site et leur environnement

Cible 3.1 : Diagnostiquer le paysage pour mieux aménager

Cible 3.2 : S'appuyer sur les composantes paysagères locales pour déterminer les caractéristiques des projets urbains

Cible 3.3 : Développer la qualité des entrées et traversées de villes et de villages

Cible 3.4 : Prévoir les transitions entre espaces urbanisés et espaces agricoles, naturels et forestiers

### 2/ La qualité paysagère dans les opérations d'aménagement

Cible 3.5 : Concevoir des projets urbains perméables à l'eau et donnant une large place au vivant

Cible 3.6 : Intégrer le patrimoine local dans les projets d'aménagement

Cible 3.7 : Développer des espaces publics multifonctionnels

Cible 3.8 : Soigner les activités économiques à fort impact visuel

### 3/ Les paysages au service des transitions

Cible 3.9 : Associer urbanisme réversible, biodiversité et changement climatique

Cible 3.10 : Maîtriser les îlots de chaleur urbains et la densification

Cible 3.11 : Diversifier les sources d'énergie en veillant à leur intégration paysagère

### 4/ Mettre en scène et en récit l'important patrimoine paysager du territoire

Cible 3.12 : Préserver la diversité paysagère

Cible 3.13 : Valoriser le patrimoine paysager emblématique

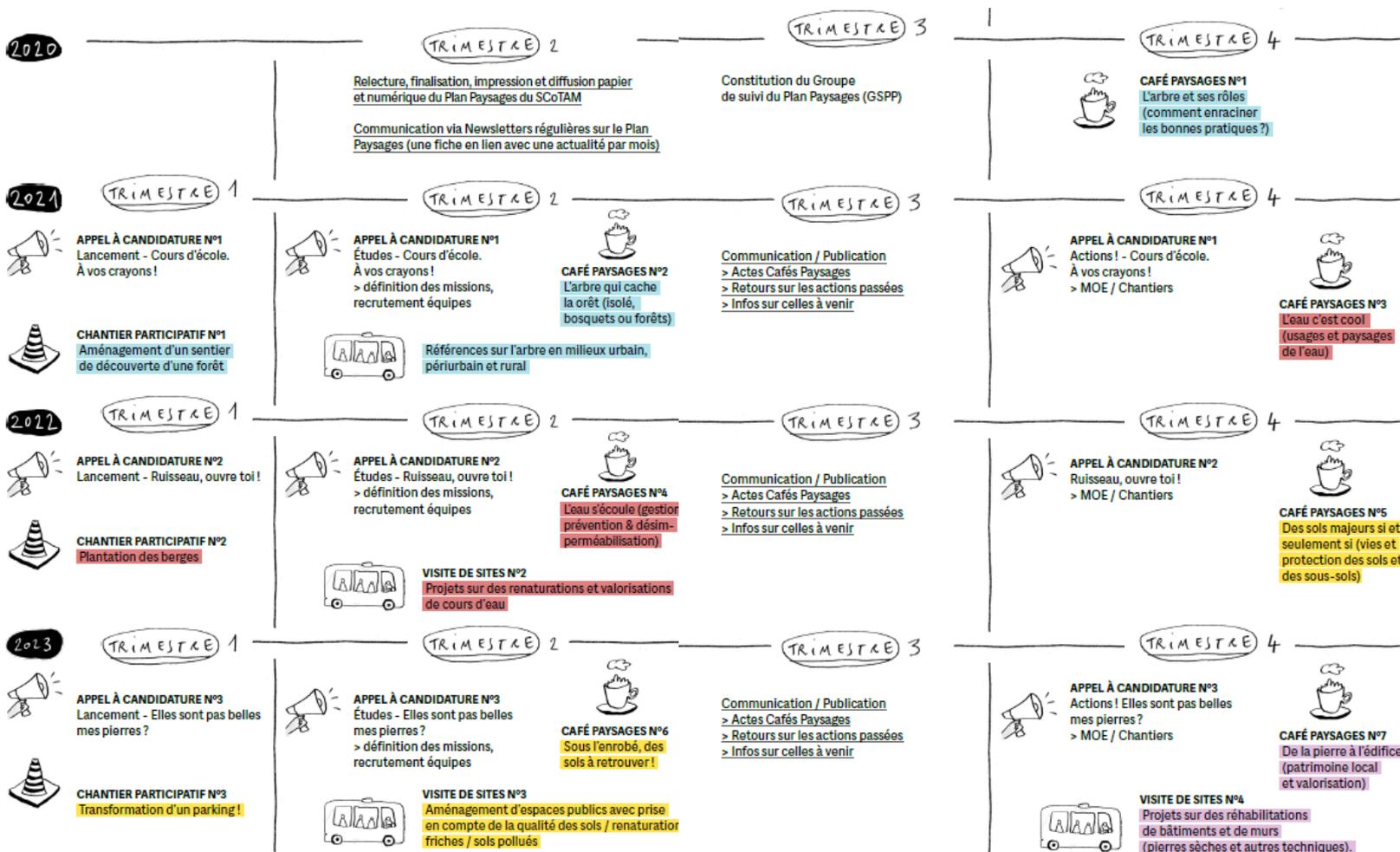
Cible 3.14 : Raconter et faire connaître les paysages





# L'OUVRAGE PLAN PAYSAGES

## Calendrier prévisionnel : le Plan Paysages entre en piste !



# LA LETTRE D'INFORMATION

## « PAYSAGEZ-VOUS »

- ✓ Lettre n° 1 : *L'arbre, des racines à la cime*
- ✓ Lettre n° 2 : *L'eau, entre ciel et terre*
- ✓ Lettre n° 3 : (à venir)



S'informer et mettre en oeuvre le Plan Paysages | N°2 - janvier 2021

*"Il en est des paysages comme des hommes :  
il faut un peu les vivre pour pénétrer leurs secrets"*  
Harry Bernard - Écrivain, journaliste, penseur québécois (1898/1979).



# LE RECRUTEMENT D'UNE Animatrice Plan Paysages & Réseau TransitionS



## Recherche un/une Animateur/trice Plan Paysages & Réseau TransitionS



*Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique, créative, investie et polyvalente ? Vous souhaitez vous impliquer dans des actions concrètes en faveur du respect de l'environnement et des paysages ? Ce poste est fait pour vous !*

### ✓ Au sein d'une structure

Le Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCOTAM est un établissement public géré par une assemblée de 60 élus désignés par les 7 intercommunalités membres (Metz Métropole, CC de la Houve Pays Boulageois, CC du Haut Chemin Pays de Pange, CC du Sud Messin, CC Mad & Moselle, CC du Pays Orne Moselle, CC Rives de Moselle). Il s'appuie sur une équipe administrative et technique composée de 6 agents territoriaux.

### ✓ Au service d'un projet

Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine définit les grandes orientations pour aménager et développer le territoire à long terme, tout en préservant les équilibres naturels. Le SCOTAM comprend une centaine d'orientations couvrant un large panel de sujets : habitat, accueil des activités économiques et commerciales, paysages, mobilité, urbanisation et formes urbaines, biodiversité, énergie, activités agricoles et forestières, gestion de l'eau, qualité de l'air, etc. Depuis peu, un Plan Paysages complète la stratégie paysagère du SCOTAM.

### ✓ Pour la qualité d'un territoire

D'une superficie de 1726 km<sup>2</sup>, le territoire du SCOTAM couvre les 7 intercommunalités membres et intéresse ainsi 225 communes et 411 700 habitants. Situé dans le sillon lorrain, c'est un territoire dynamique à cheval sur 2 départements, proche du Luxembourg et frontalier avec l'Allemagne, accueillant une Métropole en émergence. Il dispose d'une importante richesse paysagère et écologique : 8 unités paysagères, 26% du territoire situé dans le Parc naturel régional de Lorraine, de multiples milieux naturels. C'est un territoire où il fait bon habiter, travailler, se déplacer, se nourrir, se divertir, à l'intérieur, en plein air, etc.

>>> Les Actus du Syndicat mixte : <http://www.scotam.fr>

## VOS MISSIONS

- ✓ Animation des démarches paysages et transitions
  - Exploiter le diagnostic Plan Paysages
  - S'approprier et faire connaître les Objectifs de Qualité Paysagères
  - Approfondir et mettre en œuvre le Programme d'actions Plan Paysages
  - Organiser et animer les temps de rencontres paysages, transitions
  - Mettre en relation les acteurs et assurer le suivi des démarches paysages, transitions : décisions du Syndicat mixte, politiques supra-SCoT, partenariats, démarches des EPCI membres, actions des communes
  - Utiliser les outils de communication et concevoir des supports communicants
- ✓ Définition et mise en œuvre des orientations du SCOTAM
  - Participer à la mise en œuvre du SCOTAM : réunions de sensibilisation, conférence, etc.
  - Prendre part aux procédures d'évaluation, de révision, de modification du SCOTAM en matière de paysages et d'énergies
- ✓ Réalisation des activités nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement
  - Assurer un suivi administratif des dossiers
  - Contribuer à l'organisation logistique des événements
  - Travailler en transversalité avec d'autres thématiques du SCOTAM et appuyer le chargé de mission urbanisme
  - Effectuer des remplacements ponctuels

## LES COMPETENCES RECHERCHEES

- Connaissances de la politique des paysages et de la politique de transition énergétique
- Connaissances en matière de fonctionnement des écosystèmes
- Bonne compréhension des enjeux de développement durable
- Notions en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- Forte capacité d'animation
- Structuration et organisation du travail, gestion du temps
- Aptitudes à décliner et enrichir un programme d'actions
- Compétences en gestion des outils de communication et créativité
- Capacité à travailler en équipe, à partager et diffuser l'information
- Respect de l'organisation collective du travail et discrétion
- Respect des consignes et procédures
- Ouverture d'esprit
- Bon relationnel, motivation, rigueur, autonomie, réactivité, force de proposition

## LE PROFIL ATTENDU

- Formation : à partir de Bac+3 en paysages, écosystèmes et/ou énergie
- Expérience(s) professionnelle(s) réussie(s) dans un ou plusieurs de ces domaines
- Expérience en matière d'animation

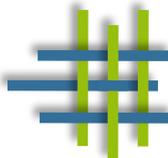
## DEPLACEMENTS

Réguliers sur le territoire couvert par le SCOTAM, ponctuels en Région Grand Est, occasionnels en France métropolitaine

## INFORMATIONS RELATIVES AU RECRUTEMENT

Emploi permanent, cadre B (filière technique ou administrative)  
Avantages : Régime Indemnitaire attractif, adhésion au CNAS, participation de l'employeur à la protection complémentaire frais de santé et prévoyance à pourvoir au 3 août 2020

Envoyer un curriculum vitae et une lettre de motivation par courriel **avant le 12 juin 2020** à l'attention de Monsieur le Président du Syndicat mixte du SCOTAM, à l'adresse : [lmarchetti@metzmetropole.fr](mailto:lmarchetti@metzmetropole.fr)  
Pour toute information complémentaire, contacter le Syndicat au 03 87 39 82 22. Les candidats seront auditionnés entre le 15 et le 30 juin 2020.



# LA CREATION DE LA COMMISSION DE SUIVI DU PLAN PAYSAGES

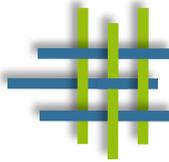
**7 Ambassadeurs Plan Paysages** : 1 élus par EPCI membre du SCoTAM

**7 Référents Plan Paysages** : 1 technicien par EPCI membre du SCoTAM



1 ou 2 agents SCoTAM

Des acteurs du territoire invités selon les sujets traités (*Agence de l'eau, DREAL, CAUE, Chambre d'agriculture, ...*)

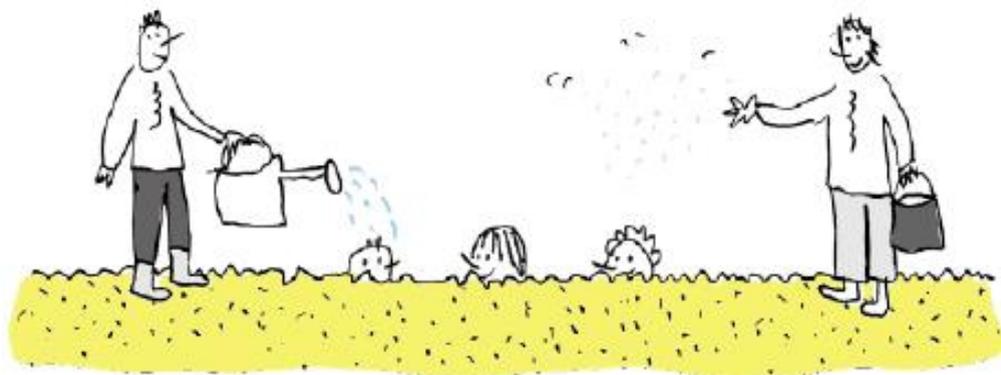


# L'APPEL A PROJET

## COURS D'ÉCOLE CASSONS LA CROÛTE



*Un projet transversal entre désimperméabilisation des sols, sensibilisation à l'environnement et éducation à la citoyenneté*



# L'EXPERIMENTATION DE L'AGROFORESTERIE

- ✓ Signature d'une convention de partenariat avec le Lycée agricole de Courcelles-Chaussy



## Objectifs :

- **Expérimenter localement** des systèmes agroforestiers, intégrés au cursus scolaire des apprenants (directement formé à des systèmes non conventionnels) ;
- **Approfondir les connaissances** de ces nouvelles solutions agroécologiques ;
- **Créer un pôle de ressources locales**, capable d'illustrer des solutions concrètes et de former les agriculteurs de notre territoire à de nouvelles pratiques ;
- **Renforcer et faire rayonner ce pôle** sur le territoire et véhiculer de nouvelles pratiques;
- **Préserver les activités agricoles du territoire** en assurant leur viabilité et en accompagnant les structures dans l'adaptation aux changements climatiques.



# LES CAFÉS-PAYSAGES

*en cours de préparation*

En lien avec les Lettres d'Informations :

## *Mai 2021 : Thématique de l'eau*

- Format webinaire
- Amorce d'une **visite de terrain** sur la thématique de l'eau et du sol

*Visite envisagée à l'été 2021*

## *Novembre 2021 : Thématique de l'arbre*

- Ballade paysagère
- Amorce d'un premier **chantier participatif de plantation**

*Site du « Parc aux lapins » à Ban-Saint-Martin, en articulation avec le Plan de paysage de Metz Métropole*



# LE PEPS

## Projet Expérimental avec le Public Scolaire

**Partenariat** : SCoTAM/CAUE/Éducation Nationale

- ✓ Sortie sensorielle au cœur des paysages
  - ✓ Travail sur cartes papier et calques
  - ✓ Travail sur Géoportail
  - ✓ Plateau de jeu type "Urbaniste en herbe "
  - ✓ Production plastique et numérique des classes
- > **Cartes sensibles** (éléments visuels, textures, sons, odeurs, ...)

57 Moselle  
**caue**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement



# Le PEPS

TÉTERCHEN

## Enseignants formés pour mieux comprendre le territoire

Ils sont enseignants des écoles du territoire et ont été initiés à la cartographie par des spécialistes de l'architecture ou des arts plastiques, pour mieux comprendre le territoire de leurs élèves.

Par Nicolas Gilet, pédagogue territorial, Boulay-Metz, services de l'urbanisme et du Pays de la Saône.

et du Pays de la Saône.

Les enseignants des écoles des communes de Merten, Tromborn, Falck, Téterchen, Boulay et Gomelange ont bénéficié ainsi d'une journée de travail qui s'est déroulée à Téterchen.

### ■ Sous forme ludique

La matinée a débuté par une présentation du Scotam effectuée par Béatrice Gilet, puis les enseignants sont entrés dans le stage par une première activité de dessin (représenter le paysage de leur école), animée par Marie-Pierre Gama (conseillère pédagogique en arts visuels). Après l'exploitation de ces productions, les stagiaires ont été initiés à « l'approche sensible » par Guénaëlle Lebras (architecte) et Thierry



Premier travail pédagogique d'initiation à la cartographie. Photo RL

Derelle (paysagiste) du Caue. Pour cela, ils ont sillonné le village à la découverte de sites particuliers (sentiers Gassel, église Saint-Rufe, rue des Selliers, ancien hospice) dans lesquels un travail de ressenti, sensations et impressions a été réalisé.

L'après-midi a été animée par Béatrice Gilet (Scotam), qui, par un jeu, a amené les enseignants à porter leur réflexion sur l'aménagement d'une commune.

### ■ Ressources numériques

Puis, Fabrice Gandar, formateur aux usages du numérique DSDEN 57, a présenté des ressources numériques (géoportail et Umap) permet-

tant l'exploitation des données cartographiques. La seconde journée du stage se déroulera à l'ESPE à Montigny-lès-Metz, avec des animations dans le domaine du numérique et des arts plastiques, cette dernière animation permettra aux enseignants de comprendre la ma-

nière de réaliser les cartes sensibles avec leurs élèves. Les organisateurs espèrent que ces productions seront exposées dans les mairies des villages concernés, mais aussi à l'Hôtel communautaire afin d'apporter aux élus les ressentis des enfants concernant l'aménagement du territoire.

## Imaginer le territoire de demain

Le Caue (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) et le Scotam (Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine) veulent développer un concours permettant aux élèves de mieux comprendre le concept de territoire. Le territoire de la CCHPB, secteur où le Scotam développe son action, a été retenu pour initier ce concours à titre expérimental, pour le développer partout l'an prochain.

**Quel territoire pour demain ?**  
2018-2019

**ANNÉE EXPÉRIMENTALE!**

**Concours de projets**  
**Programme**

Ce concours est organisé dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCOTAM) et de l'élaboration du Plan de Paysage « Pensons et dessinons les paysages du SCOTAM ». Le Syndicat mixte du public scolaire à sa démarche de concertation sur les Communautés de Communes Mad et Moselle et Houve et Houve et Houve.





# PEPS en fête

- ✓ Clôture du PEPS I, le 1er juillet 2019 à Téterchen autour de nombreux ateliers tournants en présences d'élus locaux



maquette cycle de l'eau

analyse de cartes

bac à sable en réalité augmentée

jeu habitants des prairies

espace arts plastiques

écosystème des milieux humides

croquis de paysage

découverte de la station d'épuration

activités d'orientations

# En synthèse



L'importance de l'impulsion, osons expérimenter !

Un travail de longue haleine, qui s'affine au fil du temps.



*Pensons et dessinons les paysages  
du SCoTAM : agir pour l'identité  
et l'attractivité de nos territoires !*





**Pour en savoir plus**  
[www.scotam.fr](http://www.scotam.fr)



**Plan Paysages**

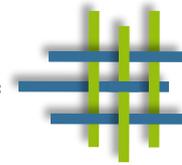


GEEE\_Home

**Le SCoTAM hors des murs**

## Contacts

**Marie MULLER**  
**Animatrice Plan Paysages & Réseau TransitionS**  
03 57 88 34 44  
[mamuller@metzmetropole.fr](mailto:mamuller@metzmetropole.fr)



# Les partenaires financiers du Plan Paysages SCoTAM

Fonds Européen  
Agricole pour le  
Développement  
Rural : l'Europe  
investit dans les  
zones rurales

